

Communiqué pour une diffusion immédiate

À : Toutes les associations étudiantes du Québec

De : Association étudiante du cégep de Saint-Laurent (AECSL)

Pour un mouvement étudiant indépendant, démocratique et combatif!

Saint-Laurent, 28 avril 2005 — Au terme de la plus importante grève étudiante de l'histoire du Québec, il importe de se questionner sur les deux tendances fondamentalement différentes (voire opposées) qui coexistent au sein du mouvement étudiant québécois. En vérité, c'est un profond clivage politique qui divise actuellement le mouvement étudiant en deux principaux groupes. «Voilà pourquoi la question de l'organisation nationale est, plus que jamais, à l'ordre du jour, affirme Sarah Fuchs, membre du comité aux affaires externes du Conseil exécutif de l'AECSL. Dès maintenant, il va falloir trouver une façon de mettre un terme définitif à la division du mouvement étudiant qui oppose actuellement syndicalisme et corporatisme.»

D'un côté, on retrouve l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), fondée en février 2001, lors d'un congrès regroupant une trentaine d'associations collégiales et universitaires. La création de l'ASSÉ fait suite à une campagne victorieuse de boycott contre la *Taxe à l'échec*. Sa première mobilisation s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la tenue du Sommet des Amériques à Québec, en avril 2001. Cette nouvelle organisation nationale du mouvement étudiant se présente avant toute comme une alternative au corporatisme développé par les deux Fédérations étudiantes au cours des dix années précédentes. Ce que propose l'ASSÉ, c'est en fait un retour au syndicalisme étudiant : par la mise en oeuvre d'une stratégie de mobilisation (manifestations, occupations, grèves, etc.); par l'élaboration d'une structure nationale démocratique, directement redevable devant les assemblées générales locales; et par l'adoption de revendications radicales et solidement argumentées : gratuité scolaire, démocratisation de l'enseignement supérieur, responsabilité fiscale, etc.

De l'autre côté, on retrouve celles que les médias qualifient de « deux principales » fédérations étudiantes : les Fédérations étudiantes collégiale et universitaire du Québec (FECQ-FEUQ). Toutes deux furent fondées en 1989-1990, dans une période de crise majeure en éducation, soit au moment du dégel des frais de scolarité universitaires. Depuis lors, les «leaders» des deux fédérations ont assisté (et parfois même participé), sous le couvert d'une image pragmatique et conciliante, à la multiplication des entraves à l'accessibilité de l'éducation post-secondaire. Au premier plan, les revendications « politiquement réalistes » défendues par les fédérations se plient à la logique de la gestion de coupures et de la marchandisation de l'éducation. De ce fait, le gouvernement parvient à évacuer toute question de fond sur les enjeux socio-politiques liés à l'enseignement et à réduire les débats sur l'éducation à une stricte discussion comptable. Au demeurant, on peut dire que les stratégies politico-médiatiques des Fédérations étudiantes n'ont jamais vraiment données de résultats significatifs, ni d'avancées à long terme. Surtout, il faut souligner la nature hautement hiérarchisée des Fédérations étudiantes qui reste caractéristique du mode de décision corporatiste : les décisions se prennent le plus souvent du haut vers le bas, du national vers le local; les membres locaux ne sont pratiquement jamais consultés en assemblée générale sur les orientations prises au niveau national.

À l'automne 1996, les Fédérations étudiantes avaient déjà profité du mouvement de grève, lancé par le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE), pour négocier en catimini une « entente à rabais » qui obtenait le maintien du gel des frais (au niveau de 1994) en échange de l'instauration des Droits spéciaux incitatifs à la réussite (ou *Taxe à l'échec*). Aujourd'hui encore, les deux fédérations ont réussi à miner la mobilisation des étudiantes et des étudiants. En se joignant à la grève près de deux semaines après son déclenchement, les deux organisations ont entièrement repris à leur compte tout le crédit politique de « la plus grosse mobilisation depuis l'automne 1968. » Ce faisant les fédérations ont littéralement saboté la campagne de la Coalition de l'ASSÉ élargie (CASSÉE), notamment en acceptant que celle-ci soit exclue des négociations et en refusant de défendre les revendications adoptées par des dizaines de milliers de personnes en assemblée générale, incluant bon nombre de leurs propres membres. Avant de mettre fin à la grève, plus de 100 000 étudiantes et étudiants ont d'ailleurs réjeté, en assemblée générale, l'entente conclue entre les Fédérations étudiantes et le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

À la lumière du déroulement des événements récents, nous constatons que tout projet d'unification du mouvement étudiant québécois devra inévitablement passer par une réflexion critique sur le type d'organisation, syndical ou corporatiste, que nous désirons favoriser dans

l'immédiat. Aussi, il nous apparaît très clairement que les Fédérations étudiantes ne sont pas aptes à assurer l'organisation d'un mouvement étudiant indépendant, pas plus qu'elles ne sont en mesure de représenter et de défendre les droits de la population étudiante du Québec.

Dans la construction d'un mouvement national, il s'avère donc nécessaire de rejeter le corporatisme. À l'avenir, c'est vers le syndicalisme étudiant qu'il faut se tourner afin d'être en mesure de faire face aux prochaines attaques contre le droit à l'éducation. Alors que la menace d'un nouveau dégel à l'université et que le spectre du démantèlement du réseau collégial planent plus que jamais dans l'air, seule l'ASSÉ est capable de permettre une organisation et une coordination nationale efficace du mouvement étudiant. Affilier à l'ASSÉ, c'est donc prendre position et s'affirmer au sein d'une structure nationale démocratique pour le droit universel à une éducation accessible et de qualité.

Conséquemment, lors de l'assemblée générale du mercredi 27 avril, les membres de l'AECSL se sont prononcés **unanimement** en faveur la résolution suivante :

Considérant la nécessité de construire dès aujourd'hui un mouvement étudiant uni, démocratique et combatif;

Considérant l'inefficacité démontrée des stratégies corporatistes des fédérations étudiantes collégiale et universitaire (FECQ-FEUQ) à défendre le droit à une éducation accessible et de qualité, notamment avec la récupération et le sabotage des deux dernières campagnes de grève générale (Automne 1996 et Hivers/Printemps 2005);

Considérant la preuve faite de la capacité de mobilisation et d'organisation de l'ASSÉ qui, par le biais de la CASSÉE, a été l'instigatrice et le pilier de la huitième campagne de grève générale de l'histoire du mouvement étudiant, soit la plus importante qu'ait connu le Québec;

L'Association étudiante du cégep de Saint-laurent (AECSL) appelle toutes les associations étudiantes du Québec :

1. à prendre position pour la dissolution immédiate des Fédérations étudiantes (FECQ-FEUQ);
2. à affilier à l'ASSÉ afin d'en faire un véritable pôle des luttes étudiantes et sociales.

-30-

Renseignements : Secrétariat, d'information, d'archives et de messagerie (SIAM) de l'AECSL (747-4026);

Contact : Jean-Philippe Thuot, coordonateur aux affaires externes du Conseil exécutif; Téléphone : 747-2499; Télécopieur : 744-2787; Courriel : externe@aecsl.org ou siam@aecsl.org; Site web : www.aecsl.org